

Actualité

En bref : faits nouveaux et événements marquants, repères chiffrés, dates à retenir...

4/5

quotidien



L'asthme : apprendre à connaître la maladie

Interview du professeur Bertrand Dautzenberg, pneumologue à La Pitié-Salpêtrière (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris).

6

Santé sécurité au travail

50 administrateurs de la Fédération des MSA du Languedoc se sont réunis pour déterminer le contenu du plan quinquennal qui intègre les spécificités départementales.

9



enjeux

Relations familiales Soutenir la parentalité 22

Mettre l'accent sur les compétences des parents. Un entretien avec Michèle Le Gauyer-Rossi, chargée de mission à la Délégation interministérielle à la Famille. 24

Dans l'Aveyron, la MSA pilote le Réseau d'appui, d'écoute et d'accompagnement des parents. 26

Dans le Maine-et-Loire, les initiatives des comités locaux d'animation se multiplient pour mobiliser les parents. 30

En Corrèze, organisation d'un atelier vidéo sur les relations parents-adolescents. 32



Tribune

La parité dans le monde rural
Coup de projecteur sur l'évolution de la

condition des femmes, notamment des agricultrices.

34

territoires

Les « tondailles de St Barnabêê » dans le Var

Concours de tonte et festivités sur le thème du mouton...

Une manifestation organisée par un groupe d'établissements spécialisés, à laquelle la MSA du département participait.

13

visages

Projets jeunes, 5^e édition

Retour sur la remise des prix au SIA et présentation des 16 initiatives primées.

16



partenaires

« Aliments passion »

Dans le cadre de l'opération « Faisons campagne à la campagne », 1^{re} projection d'une série de courts-métrages pour sensibiliser les jeunes ruraux à l'équilibre alimentaire.

36

Partenariat MSA-Aînés ruraux

En Haute-Loire, dans le prolongement du programme Pac Eurêka, des ateliers de micro-informatique sont organisés pour les seniors. Une initiative soutenue par la MSA.

38

Le plan d'action stratégique (PAS) de la MSA entre dans sa phase finale d'élaboration, avant son adoption par l'Assemblée générale du 22 juin. Le débat est engagé dans tout le réseau pour en fixer les contours définitifs et s'assurer qu'il répond à une ambition commune. La mobilisation doit être à la mesure des trois enjeux majeurs auxquels la MSA va être confrontée dans les cinq prochaines années. Celui de la compétitivité est le premier défi lancé à la MSA. Face aux contraintes de financement de la protection sociale, les organismes gestionnaires sont soumis à une pression croissante de la part des corps de contrôle et des autorités de tutelle, et de plus en plus mis en situation d'être comparés et évalués sur leurs métiers de base. La capacité de la MSA à maîtriser ses coûts de gestion, piloter les risques et à répondre aux objectifs fixés par les pouvoirs publics est donc un impératif. Mais prouver sa compétitivité sur un marché largement captif n'a de sens que si la qualité des prestations répond aux besoins des « clients ».

Faire encore mieux et plus

C'est tout l'enjeu de la politique de développement à mettre en place. Le monde change vite et chacun perçoit l'évolution qui fait passer les régimes d'une logique de production, où il suffisait de liquider vite et bien, à une logique de services où il faut aussi apporter la réponse la plus juste possible à des situations individuelles. La MSA doit s'appuyer sur ses atouts, mutualisme et guichet unique, pour faire encore mieux et plus dans la prise en charge de ses ressortissants. Le constat s'impose notamment qu'il ne suffit plus d'accorder aux assurés des droits, s'ils ne trouvent pas à proximité les services susceptibles de répondre à leurs besoins d'accompagnement ou, plus largement, aux prestations qui participent à la qualité de vie. La MSA a donc vocation, comme en témoigne l'exemple de nombreuses caisses, à se positionner comme un opérateur social et sanitaire incontournable sur les territoires. Le troisième enjeu tient aux moyens et donc aux financements. La mise en œuvre du PAS implique que la MSA obtienne les moyens financiers et humains indispensables pour assurer ses missions et promouvoir ses priorités jusqu'en 2010. Il faut aussi qu'elle puisse travailler dans la sérénité, ce qui suppose de lever rapidement l'hypothèque qui pèse sur le financement du régime des non-salariés agricoles, seul à ne pas bénéficier de ressources pérennes suffisantes pour couvrir un déficit structurel. Cette situation n'est pas admissible car les non-salariés ont droit à la même solidarité et aux mêmes garanties que celles accordées à tous les régimes confrontés à l'impact d'une pyramide démographique très défavorable. Les chantiers qui attendent la MSA sont donc nombreux mais à la mesure des enjeux qui ont nourri la réflexion engagée depuis plusieurs mois et de la mobilisation demandée à tous pour y faire face.



Gérard Pelhate

Président de la MSA

© L. Pérénom/CCMSA